

Montréal, le 28 février 2017

Chers délégués,

Votre comité de négociation souhaite vous informer qu'aujourd'hui 28 février 2017, nous avons conclu une entente de principe avec le gouvernement du Québec. Demain nous aurons une rencontre du comité paritaire afin de finaliser et réviser l'application de certains gains applicables de votre convention collective.

Selon notre constitution nous devons premièrement vous présenter cette offre et suite à l'adoption ou le rejet de cette entente, vous serez ainsi en mesure d'exercer votre droit démocratique.

Dans les prochains jours, nous vous demandons de faire preuve de patience, afin que nous soyons en mesure de vous expliquer les tenants et aboutissements de ce projet de convention collective que nous aurons à vous proposer.

Soyez assuré, que malgré que les attentes de tous et chacun, votre comité de négociation a travaillé dans l'intérêt de la majorité. Soyez convaincu, que nous avons été cherché le maximum que nous pouvions dans le contexte budgétaire actuelle.

Soyez assuré que nous étions au fait de ce qui a déjà été consenti aux diverses tables de négociation. Naturellement, nous avons dû négocier certains points quelques points afin de recevoir une offre salariale équitable.

Pour la suite nous entrerons en communication avec vous afin de planifier un conseil syndical pour vous présenter l'offre de façon détaillée afin de répondre à vos questionnements. Soyez assuré, que malgré les attentes de tous et chacun, votre comité de négociation a travaillé dans l'intérêt de la majorité.

Bonne journée à tous!!!

Martin Perreault

Pour votre comité de négociation